

Mon cher Melbourne,

Voici bien long-tems que je ne vous ai point écrit ; je ne puis pas vous faire le même reproche, car vous ne m'avez pas encore adressé une seule ligne. Mais vous êtes ministre ; j'ai besoin de vous tant que vous serez en place : il est bien naturel que ce soit moi qui aie tout l'embarras, ce n'est pas l'embarras.

Je vous dirai d'abord, mon cher Lord, que je suis en assez chétive santé et que je désire que la présente vous trouve de même ; c'est-à-dire, non, je me trompe, je voulais dire que je ne désire pas que la présente ne vous trouve pas de même. Cette maudite langue française est si saubreuse que si je n'y fais pas attention ce sera bientôt de l'hébreu pour moi.

Vous verrez dans mes dépêches et par les journaux, (si vous prenez la peine de les lire,) que, du moins, si je n'ai rien fait de bien, j'ai toujours fait quelque chose, c'est toujours quelque chose. Je ne rentrerai pas avec vous dans d'autres détails sur ce que j'ai fait ni sur ce que je n'ai pas fait ; car cela vous ennuerait peut-être autant que moi, ce qui n'est pas peu dire. Je vous prierai seulement de croire que, si je n'ai pas fait marcher l'Union aussi vite que je désirais, il n'y a pas de ma faute ; car je vous assure que je prends autant à cœur les intérêts de cette mesure.... que si c'étaient les miens propres. Entrez honnêtes gens comme nous il n'est pas besoin de mettre les points sur les *s*, et vous savez que nous nous entendons comme des larrons en foire.

Mes amis m'ont toujours dit que j'ai beaucoup d'esprit quand je dors ; à propos de cela je vous dirai qu'il me vint l'autre jour en rêvant une idée lumineuse. Je pensais comme cela que si vous vouliez exploiter le pays plus en grand et avec moins de casse-tête vous pourriez me donner, ainsi qu'à mon ami Stuart une procuration, comme qui dirait une lettre-de-marque contre les propriétés canadiennes ; nous ferions les affaires sous la raison de Thomson, Stuart et Cie. Vous seriez la commandite et nous vous répondrions de nos actes. Je crois, ma foi, que j'ai découvert ce que ce farceur de Russell entend par *gouvernement responsable*. Ecrivez-moi, je vous en prie, à ce sujet.

En attendant que mon idée se réalise mieux encore, qu'elle me l'ait fait jusqu'ici j'ai fait siéger constamment ma législature ; ce qui ne manquera pas de faire dire à certain petit insolent journal, qui se public sous le nom baroque de *fantasque*, que j'ai des conseillers permanents (*pairs-manants*). Vous voyez qu'on ne garde plus aucune mesure en Canada et qu'on y rit, impudemment, au nez de l'autorité britannique. Quoi qu'on puisse dire, je fais ce qui me plaît du conseil spécial. Je fais d'avance ses lois qu'il n'a que la peine de signer. Je pense remplir en cela les vues de votre gouvernement qui a voulu de tout tems que les gouverneurs fissent la loi à la législature et non point que celle-ci fît elle aux gouverneurs. Ne craignez rien je suis trop bien ficelé pour que pareille avanie m'arrive.

Il est cependant une ordonnance que je me repens bien d'avoir laissé passer ; c'est celle qui accorde une récompense pour la destruction des loups et autres bêtes malfaisantes. Cela menace de me priver de l'aide de mes conseillers ; car les malotrus sont si affamés d'argent qu'ils vont bientôt s'entrefusiller. Par compensation vous verrez que ma loi sur les corporations municipales est une petite merveille du monde. J'escamote pour quelque tems le principe électif on ne peut plus adroitement et je donne à la religion catholique un coup de pied qui aura du retentissement. Les élections, quand elles auront lieu, auront lieu le 1er Novembre, jour de la *Toussaint*, fête d'obligation. Comme vous pouvez le